

Le chantier du « terrain de la discorde » à l'arrêt

Erquy — Les opposants à la construction du terrain de foot sur le site du Guen ont mené une action en justice qui « leur a donné raison » et a conduit à la suspension des travaux, en ce mois de mars.

La polémique

Les travaux de la construction du terrain de football sur l'ancien camping du Guen sont suspendus pendant environ trois mois. Cela fait suite au référé suspension demandé par l'association Erquy Plurien environnement (EPE) ainsi que Jacques et Élisabeth Menou, représentants d'un collectif de riverains « qui compte 80 personnes ».

Comment est-on arrivé à cette situation ? Tout a commencé, mardi 16 janvier, lorsque la mairie a procédé à l'abattage d'arbres pour la construction du futur terrain de football. La collectivité a fait cela « avant l'expiration du délai de recours contre la déclaration préalable relative à l'installation du terrain de foot, fixée au 7 février », indique Claude Mournetas, vice-président d'EPE.

Suspension « au motif d'illégalité du dossier »

L'association et le couple représentant les riverains se sont donc tournés vers la justice en demandant un référé suspension. « Le juge des référés a pris conscience de l'urgence de la situation. Une audience a été programmée au 2 février puis décalée au 28 février dans le cadre de la manifestation des agriculteurs », décrit Patrice Barbaud, coprésident de l'association Erquy Plurien Environnement.

Le jugement, rendu par le tribunal administratif de Rennes, a conduit à la suspension des travaux « au motif d'illégalité du dossier présenté, jus-



L'abattage des arbres sur l'ancien camping du Guen, pour y construire un terrain de football, crée la polémique, depuis plus d'un an.

PHOTO : OUEST-FRANCE

qu'à ce qu'il soit à nouveau jugé », détaille l'association EPE. « Notre intérêt à agir, contesté par la mairie, est confirmé », poursuit-elle.

« Cela constitue un pas significatif », complète l'EPE. « La majorité des Reginéens ne sont pas d'accord avec ce projet », affirme Patrice Barbaud, qui rappelle que deux pétitions ont déjà été lancées et que 800 personnes ont signé pour la deuxième. « Puis, là, ils commencent les travaux en amont, ils avancent à marche forcée », poursuit le coprésident d'EPE.

Ce n'est pas la première fois que le projet est contesté. Des opposants avaient déjà stoppé un premier abattage d'arbres sur le camping, en avril 2023. 80 personnes sont également venues au conseil municipal lors du vote du complexe sportif.

« Attention, on ne fait rien de violent ni de dégradations », indiquent l'association et les représentants de riverains, qui soulignent qu'ils ne sont pas à l'origine des tags qui sont apparus sur le site du Guen, cet été.

Eux, préfèrent faire appel à la justice. Pourquoi veulent-ils empêcher la construction de ce terrain ? « On veut préserver la nature et le patrimoine paysager », explique Patrice Barbaud. « On avait une forêt, un espace verdoyant et à la place, ils veulent construire un terrain de foot », poursuit Jacques Menou.

« Pas question de remettre en cause ce projet »

D'autant que cet espace sportif va être installé au cœur « d'un quartier résidentiel avec plusieurs maisons principales ». Le représentant des

riverains argumente : « Il y a des pays européens dans lesquels on n'a pas le droit d'installer de terrain sportif à moins de 100 m d'une habitation. » Or, il indique qu'une maison située au sud-est du quartier reginéen sera située « à 3 mètres » du terrain de foot, d'autres à 5 m au sud et à 20 m plus au nord. « C'est très proche », poursuit Jacques Menou.

« On aurait dû faire une déclaration pour l'environnement, puis une deuxième. Or, on a fait les deux en même temps, répond Henri Labbé, le maire. On va recommencer et on pourra relancer les travaux. »

« Il n'est pas question de remettre en cause ce projet. Il faut le faire pour les jeunes d'Erquy. On ira jusqu'au bout », conclut-il.

Anne-Lyse RENAULT.